



La Ville de Namur se met à l'écriture inclusive

Depuis le 1^{er} septembre 2019, la Ville de Namur, sous l'impulsion de Philippe Noël, Président du CPAS en charge de la Cohésion sociale, du Logement et de l'Égalité des chances, applique l'écriture inclusive dans les documents de l'administration.

Une rédaction qui s'appuie sur un langage non-sexiste

Promouvoir l'égalité des genres, combattre les stéréotypes et habitudes liées à la règle du « masculin qui l'emporte », tels sont les objectifs de l'écriture inclusive. Une méthode de rédaction qui se base sur un langage épïcène (sans genre ou « neutre ») avec pour objectif de traiter de manière égalitaire les femmes et les hommes, favorisant ainsi une meilleure cohésion sociale¹.

Un choix assumé, une valeur d'exemple

En tant qu'institution publique, la Ville de Namur souhaite montrer l'exemple. La volonté de mettre en application cette forme d'écriture s'appuie notamment sur une note de recommandations proposée par le réseau OPALE (Organismes francophones de politique et d'aménagement linguistique, regroupant plusieurs pays francophones dont la Fédération Wallonie-Bruxelles fait partie). Trois recommandations ont été retenues par la Ville :

- la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre, par exemple : Madame la Conseillère communale ou Madame la Directrice générale,
- l'écriture épïcène qui consiste en l'usage de mots neutres, par exemple : les membres du Conseil,
- la forme double : avec en exemple : les conseillères et conseillers OU les conseillers et conseillères.

Formations et transition en douceur

Depuis le 1^e septembre 2019, les nouvelles mesures d'écriture doivent être appliquées à l'ensemble des documents rédigés par l'administration communale : courriers, brochures, rapports, affiches... Etant donné le nombre de supports visés, ce passage se fera par étapes : les nouveaux documents ou leur réédition seront les premiers à être mis à jour. De plus, + de 20 formations sur l'écriture inclusive ont déjà été données au personnel communal, touchant ainsi + de 200 agents...et agentes !

Contacts presse :

Georges MICHAUX

Cabinet de Philippe NOËL

Président du CPAS en charge de la Cohésion sociale, du Logement et de l'Égalité des Chances

081/246 419

Georges.michaux@ville.namur.be

¹ Source : « Les pratiques d'écriture inclusive », note du réseau OPALE (Organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques), adoptée à Namur le 22 novembre 2017